

<https://pierre-alainmillet.fr/Energies-Fatales-aller-vers-des>



conseil de communauté du 3 Novembre 2014

Energies Fatales, aller vers des projets opérationnels !

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 3 novembre 2014

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Mr le président, chers collègues,

Une intervention courte pour nous féliciter de ce rapport qui engage une nouvelle phase d'étude dont nous espérons qu'elle créera les conditions de projets opérationnels. Car nous parlons des énergies fatales depuis des années, et beaucoup d'argent public a déjà été mobilisé dans des projets du pôle de compétitivité Axelera, de la vallée de la chimie et son campus industriel, mais à vrai dire, les citoyens n'en voient pas vraiment de retour, et nous continuons à chauffer l'air ambiant autour des STEP ou l'eau du Rhône dans la vallée.

Mieux, les actions conduites restent frappées de la confidentialité que semblent demander apparemment les industriels, ce qui ne permet pas vraiment une évaluation publique de ces actions que nous finançons pourtant.

Comme vous le savez, la ville de Vénissieux est fortement concernée pour son réseau de chaleur et a engagé dans le mandat précédent plusieurs études de faisabilité. Elle a intégré dans son nouveau contrat de délégation de service public qui entre en application le 1 janvier prochain, la possibilité de ces raccordements aux énergies fatales, de la station d'épuration de St-Fons comme du site industriel de Rhodia/Solvay. L'évolution de ce réseau qui était un réseau en haute température, vers un réseau basse température qui sera effectif à l'automne 2016 est évidemment un choix technique qui favorise ce raccordement. Nous sommes donc en quelque sorte fin prêt pour de premières expériences.

C'est pourquoi nous demandons que la ville soit partenaire de cet accord de collaboration, afin d'accélérer le transfert des réflexions stratégiques vers des projets opérationnels. Permettez-moi de souligner à cette occasion que ce serait un signe positif de votre conception d'une métropole qui associe réellement les communes en les considérant bien comme des collectivités partenaires et non pas comme des sous-divisions administratives. Dans le mandat précédent, la ville de Vénissieux a transmis au Grand Lyon tous les documents relatifs à son réseau de chaleur pour favoriser la réflexion commune, mais malheureusement aucune étude du Grand Lyon n'a jamais été communiquée aux communes, ni sur les projets Accelera, ni même sur le schéma directeur des réseaux de chaleur dont la communauté a pris la compétence il y a 2 ans, mais dont nous n'avons toujours pas connaissance, ce qui bloque au passage le travail de classement du réseau de Vénissieux.